

Faire sa déclaration auprès de la préfecture

1 - SE CONNECTER SUR LE SITE [lien](#)

Rendez-vous sur le site du **service public** ;
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R37933>
cliquez sur **Faire la démarche en ligne, vous connecter et sélectionné l'association**



Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

[Se connecter](#) [Accéder au site pour les entreprises →](#)

Rechercher sur le site 

 [Actualité de vos droits et démarches](#) [Fiches pratiques par événement de vie](#) [Fiches pratiques par thème](#) [Démarches et outils](#) [Annuaire de l'administration](#) [Contacter Service Public](#)

[Accueil](#) > [Démarches et outils](#) > [Modification d'une association \(e-modification\)](#)

FR - Français

DÉMARCHE EN LIGNE

Modification d'une association (e-modification)

Service accessible avec [France Connect](#)

Ce téléservice permet de déclarer les modifications de statuts et les changements intervenus dans l'administration d'une association et de demander la publication au [JOAFE](#) de certaines de ces modifications.

A noter

L'association doit être inscrite au répertoire national des associations (RNA) pour effectuer la démarche en ligne, car son *numéro RNA* lui sera demandé. En l'absence de numéro RNA, elle peut effectuer la démarche par correspondance au moyen du [formulaire cerfa](#).

Ce téléservice ne concerne pas l'Alsace-Moselle.

 Faire la démarche en ligne

1

2 - LES MODIFICATIONS

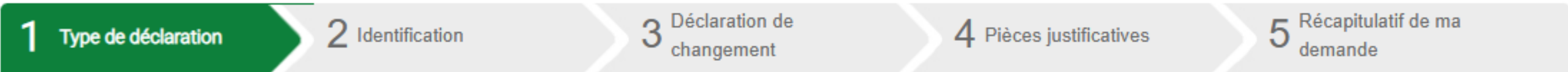
1 - Vous devez faire **UNE SEULE et même demande pour toutes les modifications**, en cochant autant de case que vous souhaitez faire de modification. Puis **cliquez sur suivant**

Si vous ne modifiez que les membres de votre CA et du Bureau

Cocher la case **A**

Si, en plus vous adaptez les nouveaux statuts de l'APEL

Cocher la case **A + C + F**



Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Motif(s) de la déclaration

* La déclaration concerne la ou les modifications suivantes :
Veuillez cocher au moins une proposition.

- ☒ A - Un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association ?
- ☐ B - Le titre de l'association, éventuellement du sigle
- ☒ C - L' objet
- ☐ D - Le siège social ?
- ☒ F - Des dispositions statutaires nouvelles (autres que le titre, l'objet ou le siège si celui-ci figure dans les statuts) ?
- ☐ G - Les nouveaux établissement(s) secondaire(s) créés ou supprimés
- ☐ H - L' actualisation de l'état patrimonial : acquisitions ou aliénations ?
- ☐ I - La nouvelle composition d'une union ou d'une fédération
- ☐ J - L' actualisation des coordonnées de gestion. Il est recommandé d'actualiser, le cas échéant, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site internet et de renseigner le numéro SIREN SIRET de l'association.

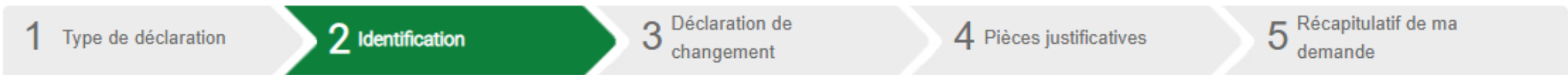
Certaines modifications (B, C et D) peuvent être publiées au JOAFE si vous en faites la demande.

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

2 - Indiquez vos coordonnées et indiquez votre poste au sein du Conseil d'Administration et cliquez sur suivant.

Modification d'association



Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations personnelles du déclarant ?

* Civilité ☒ Madame ☐ Monsieur

* Nom ?

Champ obligatoire.

* Prénom(s) ?

Champ obligatoire.

* Etes-vous membre du conseil d'administration de l'association ?

☒ Oui ☐ Non

* Fonction au sein de l'association

Président(e)

* Quelle est votre profession ?

Veuillez préciser votre profession.

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

2 - LES MODIFICATIONS

3 - Suivez ensuite les étapes à remplir et cliquez sur OK à la fin

Modification d'association

1

Type de déclaration

2

Identification

3

Déclaration de changement

4

Pièces justificatives

5

Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Identification de l'association

* Avez-vous un numéro RNA ? ? ☒ Oui ☐ Non

* Numéro RNA

Identification de l'association

Numéro SIRET (ex : 40483304800022)

Sigle

Nom de l'association ?

250 caractères restants

Objet de l'association ?

4200 caractères restants

Adresse du siège social ?
Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

Numéro et libellé de voie

4 - Les changements

Vous passez à l'étape de déclaration des changements demandés dans l'étape 1 de votre déclaration. Changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association. **Une fois fini cliquez sur suivant.**

Indiquez la date
de votre AGO →

Modification d'association

1 Type de déclaration

2 Identification

3 Déclaration de changement

4 Pièces justificatives

5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

A - Changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association

Vous devez indiquer la liste complète des personnes chargées de l'administration de l'association. Ne pas déclarer les seules personnes nouvelles chargées de l'administration de l'association ni les seules personnes du bureau. ?

* Date de décision de l'organe délibérant (JJ/MM/AAAA) ?

Le procès-verbal de l'organe délibérant, daté et signé, portant le nom, prénom, fonction du signataire, vous sera demandé en fin de démarche.

Dirigeant 1

* Fonction au sein de l'association

Président(e)

* Civilité

Madame

Monsieur

* Nom ?

* Prénom(s) ?

* Nationalité

* Profession

* Pays

FRANCE

3 - LES PIÈCES JUSTIFICATIVE



Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Pièces Justificatives

Mode d'envoi de ma déclaration

Aucune date de naissance ne doit figurer sur les documents joints (statuts, procès-verbal, mandat) sous peine de rejet de la déclaration.
En cas de réponse négative à votre demande, vous devrez renouveler intégralement votre télédéclaration.

- Si vous déclarez une modification statutaire (titre, objet, statuts, le siège social s'il figure dans les statuts) : les nouveaux statuts de l'association signés par au moins deux personnes mentionnées sur la liste des dirigeants en cours de validité (bureau ou conseil d'administration), portant leur nom, prénom, et fonction au sein de l'association
- Dans le cas du changement d'adresse du siège social, de modification du titre, de modification de l'objet, de changement des personnes chargées de l'administration de l'association, de changement des statuts ou de dissolution, de création ou de suppression d'établissement, de modification de l'état patrimonial (acquisitions ou aliénations) : le ou les procès-verbaux de l'organe délibérant (assemblée générale ou conseil d'administration selon la modification adoptée) ou l'extrait de procès-verbal, daté et signé, portant le nom, le prénom, la fonction du signataire
- En cas d'actualisation des coordonnées de gestion : Procès-verbal ou compte-rendu de réunion du bureau de l'association

Le cas échéant : le mandat portant la signature, le nom, le prénom et la fonction au sein de l'association de l'une des personnes chargées de l'administration (bureau ou conseil d'administration)

Pour compléter votre démarche, vous devez obligatoirement joindre les pièces justificatives suivantes :

* Statuts signés par au moins deux dirigeants, portant leur nom, prénom, et fonction ?

Ajouter un fichier : ? Depuis mon ordinateur Depuis mon porte-documents Service-public.fr

Glisser - déposer un fichier ici

* Procès verbal 1 de l'organe délibérant daté et signé, portant le nom, le prénom et la fonction du signataire ?

Ajouter un fichier : ? Depuis mon ordinateur Depuis mon porte-documents Service-public.fr

Glisser - déposer un fichier ici

PV AGO : Signés par le Président ET le Secrétaire avec nom, prénom et fonction au sein de l'association

Ne pas indiquer de données personnelles (date de naissance, adresse...)

PV AGE : Signés par le Président ET le Secrétaire avec nom, prénom et fonction au sein de l'association

Tout les articles modifiés doivent apparaître en surlignant les modifications

STATUTS : Signés par le Président ET le Secrétaire avec nom, prénom et fonction au sein de l'association

Cliquez sur suivant et passez au récapitulatif de votre demande. Vérifiez les informations, au besoin revenez en arrière avec l'onglet «Précédent» pour corriger ; votre saisie sera gardée en mémoire. Validez votre demande ! Vous recevrez un mail avec un numéro de télédéclaration